

Questions orales

atteignons nos objectifs. Nous respectons les engagements que nous avons pris et nous tenons le cap.

Le budget que nous avons déposé en février dernier a été extrêmement bien reçu par tous les observateurs. Nous avons fait ce qu'il fallait. Nous réduisons le déficit de façon rationnelle, mais nous ne le faisons pas de manière à provoquer des problèmes sociaux.

C'est pourquoi nous sommes un parti centriste. Nous ne sommes pas doctrinaires. Nous n'allons pas éliminer l'assurance-maladie pour équilibrer le budget. Nous allons appliquer des politiques qui respectent la personne et assurent une saine administration.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre se complaît dans le passé. Se rappelle-t-il de l'époque, en 1978, où M. Trudeau s'est rendu à un sommet économique en Allemagne de l'Ouest et a été en quelque sorte converti, fût-ce brièvement, à la cause de la réduction du déficit? Il est rentré au Canada et a fait une allocution télédiffusée. Le premier ministre s'en rappelle-t-il? M. Trudeau a annoncé des compressions de 2 milliards de dollars sans même prévenir son ministre des Finances, qui est aujourd'hui premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il faire un court voyage, peut-être à Queen's Park, suivre quelques cours de M. Harris sur la manière d'équilibrer le budget, prendre ensuite la parole à la télévision pour s'engager à faire des compressions qui permettront d'équilibrer le budget fédéral?

Huit des onze gouvernements des échelons supérieurs au Canada sont maintenant déterminés à éliminer leur déficit. Le premier ministre fera-t-il en sorte que le gouvernement central soit le neuvième en s'engageant à rétablir l'équilibre budgétaire au plus tard en 1997-1998?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le leader du Parti réformiste fait trop de voyages à Queen's Park. Il va perdre très rapidement son seul député ontarien à la Chambre s'il ne modifie pas ses plans de voyage.

Nous avons un bon plan pour réduire le déficit. En même temps, nous faisons en sorte que l'économie tourne bien. Nous réussirons à ramener le déficit de 6,2 p. 100 à 3 p. 100 en trois ans, comme nous l'avons promis. La réduction se fera graduellement, et nous finirons par avoir un budget équilibré.

● (1430)

Mais nous ne sommes pas comme l'ami des réformistes aux États-Unis, Gingrich, qui parle d'équilibrer le budget en 2002. Nous ne tenons pas le même discours. Au Canada, nous agissons.

* * *

[Français]

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Un peu plus d'un mois après le référendum du Québec, la réforme de l'assurance-chômage déposée par le gouvernement prévoit et le maintien de normes nationales et la mise en place de cinq nouveaux programmes dans le champ de la main-d'oeuvre revendiqué par le Québec.

Compte tenu du maintien de normes nationales et de la mise en place de nouveaux programmes de main-d'oeuvre, le premier ministre admettra-t-il que la réforme mise de l'avant ne respecte nullement le caractère distinct et unique du peuple québécois?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la réforme que nous avons faite est bien accueillie dans tout le pays. J'ai des chiffres devant moi qui me disent qu'au Québec, en ce moment, 66 p. 100 des gens trouvent que c'est une réforme bien équilibrée qui respecte les régions.

Mais un chômeur, c'est un chômeur. Et de quoi a-t-il besoin? Il a besoin que le gouvernement ait un bon programme. Ce n'est pas relié à la question de la langue. En fait, le système d'assurance-chômage prend de l'argent dans les parties du Canada où les gens ont l'avantage de travailler et le distribue dans les endroits où les gens n'ont pas le privilège de travailler. Cela n'a rien à voir avec la langue et la culture; cela a tout à voir avec le respect de la personne qu'on veut égal pour tous les citoyens au Canada.

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, il a été établi très clairement que cette réforme cible et vise le Québec et les provinces Maritimes. Alors, on est très loin des propos du premier ministre.

Comment le premier ministre peut-il prétendre que sa motion sur le caractère distinct du Québec veuille dire quelque chose, alors qu'à la première occasion, il bafoue une requête unanime de l'Assemblée nationale du Québec en traitant le Québec comme toutes les autres provinces canadiennes puisqu'il sera soumis aux mêmes normes nationales dans le dossier de la main-d'oeuvre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons fait ce que nous avons dit que nous ferions, c'est-à-dire nous retirer du champ de la formation de la main-d'oeuvre; et nous voulons que l'argent soit vraiment mis au service des personnes qui sont nos clients et qui sont les chômeurs. On veut s'assurer que l'argent qu'ils ont payé alors qu'ils travaillaient leur soit retourné à eux et et non pas à d'autres.

En ce qui a trait à la question de la société distincte, je note, encore une fois, et pour la troisième fois, que les députés du Parti québécois et du Bloc québécois, dans leur grande hypocrisie voteront encore. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Oui, monsieur le Président, ils vont encore voter contre la société distincte, parce qu'ils nous font des reproches et lorsque c'est le temps de voter en Chambre, ils votent contre. . .

Des voix: Oh, oh!